

Accueil des migrants : un groupe parlementaire créé

La députée de la 4^e circonscription, Alexandra Valetta-Ardisson, présidera ce groupe d'études visant à faire le point sur la gestion des flux migratoires à l'échelle française et européenne

C'est à Nice, en dehors de « son » territoire, que la députée de la 4^e circonscription, Alexandra Valetta-Ardisson, a annoncé qu'elle venait d'être nommée présidente d'un nouveau groupe d'étude parlementaire, portant sur les « conditions d'accueil des migrants ». Un sujet « majeur et clivant » – dépassant très largement les frontières du Mentonnais – qu'elle assure avoir évoqué auprès des plus grandes instances au lendemain même de son élection. Consciente que le thème des flux migratoires était revenu tout le long de sa campagne. Aussi se dit-elle ravie qu'une telle mission ait pu être confiée à « un élu des Alpes-Maritimes, une femme qui plus est ».



Alexandra Valetta-Ardisson endosse un double rôle : président de groupe et défenseur de la loi « asile et immigration » dans le département. (Photo J.-F. O.)

La loi votée cet été

Ce groupe – qui aura vocation à se réunir jusqu'à la fin de la mandature – voit le jour alors que le projet de loi « Asile et immigration » doit être présenté en conseil des ministres le 21 février. Le travail s'échelonne en trois étapes distinctes. « On veut dans un premier temps effectuer un benchmark* de ce qu'il se fait en France et ailleurs. En vue d'en tirer des leçons, puis de faire des propositions. On s'assurera ensuite que celles-ci seront mises en place », développe Alexandra Valetta-Ardisson. Les remontées du terrain

permisses par ce travail parlementaire permettront ainsi d'affiner la loi, qui ne devrait pas être votée avant l'été. « Je ne veux pas qu'on vante des choses sur le papier qui seraient impossibles dans la réalité... », reprend-elle. Soucieuse que les mesures à venir respectent « l'ADN » de la France : « l'accueil de tous les gens qui fuient leur pays parce qu'ils sont victimes de persécutions ». Sans « accueillir tout le monde » pour autant.

La vingtaine de députés ayant déjà intégré le groupe

d'étude devrait se réunir « très rapidement », de manière à partir sur les routes de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne. À la rencontre des forces de l'ordre, des institutions, des associations, des migrants et populations.

« Il s'agit de voir ce à quoi les autres collègues placés en première ligne sont confrontés, résume-t-elle. Quant à moi, je vais profiter de ce rôle pour me pencher sur la question des mineurs. »

L'élue azuréenne entend également « pousser pour

une visite en Libye ». Tandis qu'une participation au sommet sur les migrations, programmé au siège de l'ONU du 21 au 23 février, est prévue.

« Je ne suis pas obligée de faire cela, conclut-elle. Mais je ne veux pas laisser ce sujet aux extrêmes. Le problème, c'est de savoir comment avancer sur la question sans donner un prétexte à certains pour s'affronter... »

*Étude s'appuyant sur plusieurs expériences de projets déjà réalisés.

ALICE ROUSSELOT
arousselot@nicematin.fr

1 loi en 5 orientations

En parallèle du travail qu'elle effectuera au sein du groupe d'étude qu'elle préside, Alexandra Valetta-Ardisson dit s'être saisie d'une autre mission : défendre à échelle départementale le projet de loi « asile et immigration » – fondée, selon ses partisans, sur deux grands principes. Humanité et efficacité.

« Je vais prendre mon bâton de pèlerin pour aller voir tout le monde dans le département et expliquer cette loi.

Le système est devenu obsolète ; elle est nécessaire », explique la députée. Précisant qu'une première réunion sera organisée le 19 février à Breil-sur-Roya. Un « point névralgique » pour cette question spécifique.

Le projet de loi n'est pas encore abouti, mais en voici les grandes orientations, décryptées par l'élue :

➤ Accélérer le traitement de la demande d'asile

« Il faut raccourcir les délais. En passant de 120 jours, à 90. Cela permettrait entre autres de régler le problème de saturation des centres d'accueil. »

➤ Améliorer l'accueil des demandeurs

Via « l'orientation des migrants vers des structures adaptées à leur situation humanitaire, sanitaire et juridique ».

➤ Une lutte contre l'immigration illégale plus efficace

« Il faut être plus ferme par rapport à ceux qui n'ont pas vocation à rester en France. Une partie des migrants qui se présentent à Vintimille est originaire de pays d'Afrique qui ne sont pas en guerre. J'ai assisté à une rencontre à Malte, mi-novembre : nos homologues africains nous ont même dit d'arrêter de les faire venir chez nous ! » Un tel axe suppose également qu'un combat soit mené contre les réseaux de passeurs.

➤ Mieux intégrer les étrangers en situation régulière

« Nous nous devons d'assurer que les réfugiés trouvent sur notre sol un environnement favorable leur permettant d'accéder à l'hébergement, la formation et l'emploi. »

➤ Rendre la France attractive pour les talents

« Elle cherche à accueillir sur son sol davantage de talents et de compétences qui viennent enrichir notre société. »

Le coup de jeune de France 3 Côte d'Azur

Un peu d'agitation, beaucoup de stress et énormément de concentration. Hier matin, quelques minutes avant la prise d'antenne du 12/13, la tension était palpable dans les locaux de France 3 Côte d'Azur à Antibes.

Enjeu : un tout nouveau décor et de nouveaux habillages qui permettent de donner un sacré coup de jeune aux JT. Lancés simultanément sur les vingt-quatre antennes régionales de la station, ces changements étaient particulièrement attendus. Le décor précédent était en effet utilisé depuis onze ans. Plateau plus moderne, graphisme épuré, recours plus fréquent à l'infographie : l'évolu-

tion est évidente. Présenté par Hélène Maman, le premier journal de la mi-journée s'est déroulé sans fausse note.

Des nouveautés saluées à l'antenne par Olivier Theron, le rédacteur en chef de France 3 Côte d'Azur qui a notamment expliqué aux téléspectateurs sa volonté de faire évoluer la ligne éditoriale de la chaîne, en prenant notamment davantage en compte la dimension numérique de l'information. En harmonie avec la nouvelle identité visuelle de France Télévisions, ce nouveau décor a nécessité un an de travail de la part des équipes de la direction artistique de France 3.



D.CX. Jacqueline Pozzi sur le nouveau plateau des JT de France 3 Côte d'Azur.

(Photo France 3)